

DEPARTEMENT
PAS-de-CALAIS
ARRONDISSEMENT
BETHUNE
COMMUNE DE
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 27 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois de mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le quinze mars deux mille vingt-quatre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2024CM12

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Isabelle, CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Delphine MICELLI.

Compte Administratif 2023

Étaient excusés : Mmes Mrs Betty BEN, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Rosanna GILLET, Alain DIENI.

Était absent : Mr Frédéric DREZE.

Convocation du
15 mars 2024

Pouvoirs : Mme Betty BEN à Mme Annick SAVOLDELLI
Mme Rosanna GILLET à Mme Isabelle VANELLE
Mr Alain DIENI à Mme Claudie MARTEL.

Madame Isabelle VANELLE est élue Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Nicole CHASTENEZ, 1^{ère} adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Conseillers présents : 16

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	<u>Dépenses ou déficit</u>	<u>Recettes ou excédent</u>
Résultat reporté		1 790 342,03 €
Opérations de l'exercice	3 117 647,26 €	3 622 111,62 €
TOTAUX	3 117 647,26 €	5 412 453,65 €
Résultat de clôture		2 294 806,39 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	3 117 647,26 €	5 412 453,65 €
RESULTAT DEFINITIF		2 294 806,39 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	<u>Dépenses ou déficit</u>	<u>Recettes ou excédent</u>
Résultat reporté	447 982,87 €	
Opérations de l'exercice	1 844 533,69 €	2 074 310,90 €
TOTAUX	2 292 516,56 €	2 074 310,90 €
Résultat de clôture	218 205,66 €	
Restes à réaliser	606 943,82 €	689 963,07 €
TOTAUX CUMULES	2 899 460,38 €	2 764 273,97 €
RESULTAT DEFINITIF	135 186,41 €	

ENSEMBLE

	<u>Dépenses ou déficit</u>	<u>Recettes ou excédent</u>
Résultat reporté		1 342 359,16 €
Opérations de l'exercice	4 962 180,95 €	5 696 422,52 €
TOTAUX	4 962 180,95 €	7 038 781,68 €
Résultat de clôture		2 076 600,73 €
Restes à réaliser	606 943,82 €	689 963,07 €
TOTAUX CUMULES	5 569 124,77 €	7 728 744,75 €
RESULTAT DEFINITIF		2 159 619,98 €

2°) Constate, que pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°) à l'unanimité, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.